

CURSUS DES ÉTUDES
EN SOINS INFIRMIERS

BACCALAURÉAT/ PROFESSIONNELS

PARCOURSUP : Pré-inscription : fin janvier jusqu'au début avril :

CHOIX DE FORMATION ET VŒUX D'AFFECTATION :

les titulaires du baccalauréat

les élèves de classe de terminale sous réserve de l'obtention du baccalauréat

les étudiants en PASS ayant la moyenne aux 8 UE

Concours Professionnel date commune aux 6 Instituts de Formation en Soins
Infirmiers

(Belfort-Montbéliard, Besançon, Dole, Pontarlier, Lons le Saunier-Vesoul)

Capacité d'accueil régional de 600 étudiants

1^{ère} année d'études en soins infirmiers

Semestre 1

12 unités d'enseignement et 1 stage clinique de 5 semaines

Semestre 2

12 unités d'enseignement et 1 stage clinique de 10 semaines

2^{ème} année d'études en soins infirmiers

Semestre 3

10 unités d'enseignement et 1 stage clinique de 10 semaines

Semestre 4

10 unités d'enseignement et 1 stage clinique de 10 semaines

3^{ème} année d'études en soins infirmiers

Semestre 5

10 unités d'enseignement et 1 stage clinique de 10 semaines

Semestre 6

5 unités d'enseignement et 1 stage clinique de 15 semaines

Acquisition de l'ensemble
des connaissances
et compétences infirmières 180 ECTS



DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER ET GRADE DE LICENCE

Les Hauts du Chazal - 19 Rue Ambroise Paré- 25030 BESANCON CEDEX

LES ÉTUDES EN SOINS INFIRMIERS

La formation se déroule dans les instituts de formation en soins infirmiers, ayant convention de partenariat avec l'Université de Franche-Comté. Donc double inscription administrative obligatoire IFSI et SMP pour obtenir le statut d'étudiant infirmier.

La formation est répartie en 2100 heures de formation théorique (750 h de cours magistraux, 1050 h de travaux dirigés et 300 h de travail personnel guidé) et 2100 h de formation clinique, sur 6 semestres.

Le référentiel de formation du diplôme d'État d'infirmier est constitué de 36 matières de formation réparties en 59 unités d'enseignement. Chaque unité d'enseignement contribue à l'acquisition des 10 compétences infirmières.

L'enseignement en institut: 120 ECTS

- Sciences contributives au métier d'infirmier: 42 ECTS
 - o Sciences humaines sociales et droit: 15 ECTS
 - o Sciences biologiques et médicales: 27 ECTS
- Sciences et rôles infirmiers
 - o Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes: 15 ECTS
 - o Sciences et techniques infirmières, interventions: 25 ECTS
 - o Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière: 26 ECTS
- Méthodes de travail et anglais: 12 ECTS

L'enseignement clinique de 60 semaines en 7 stages: 60 ECTS

- **Semestre 1 : stage de 5 semaines**
- **Semestres 2, 3, 4 et 5 : stage de 10 semaines**
- **Semestre 6 : stage de 15 semaines en 2 périodes**